Résolution sur le programme stratégique quinquennal de la Commission

2000/2514(RSP) - 09/02/2000 - Pour information

OBJECTIF : présenter les objectifs stratégiques de la Commission pour les années 2000 à 2005.
CONTENU : Face aux multiples défis auxquels sera confrontée l'Europe, la Commission estime qu'une réponse collective et éminement européenne s'impose. Pour ce faire, elle entend agir en étroit partenariat avec les autres institutions de l'Union et selon un partage bien équilibré des tâches avec les États membres. Sur le plan politique, une priorité majeure pour la Commission sera de faire avancer le processus d'élargissement pour stabiliser le continent européen et garantir la paix, la démocratie et les droits de l'homme. Pour cela, une politique étrangère et de sécurité commune s'impose en développant une politique cohérente de coopération avec les voisins européens. À cet égard, la stabilisation des Balkans s'impose comme une urgente priorité et nécessité une gamme complète de compétences politiques et administratives, assorties de l'obligation de rendre compte. Par ailleurs, l'élargissement doit être compris comme une exigence supplémentaire d'intégration plutôt que comme un processus parallèle et distinct. Dans ce cadre, la CIG doit être une réussite rapide. De même, la Commission estime que la défense de la démocratie et des droits de l'homme doit faire partie intégrante des missions de l'Union et la lutte contre l'intolérance et le racisme, un défi quotidien. Sur la plan économique et social, la lutte contre le chômage constitue la priorité absolue de la Commission, de même que l'amélioration et la modernisatin du modèle social européen afin que l'État reste solidaire des moins nantis dans un contexte de modération des dépenses publiques. En s'attaquant à tous ces défis, l'Union doit répondre aux préoccupations des citoyens en matière d'environnement, de sécurité et de qualité de la vie par l'intermédiaire d'institutions efficaces, fiables et transparentes. En conséquence, la Commission propose de poursuivre 4 grands objectifs stratégiques au cours des 5 prochaines années : 1) promouvoir de nouvelles formes de gouvernance européenne : il s'agit de donner plus largement la parole aux citoyens sur la conduite des affaires européennes, de faire fonctionner les institutions de manière plus efficace et plus transparente, notamment en réformant la Commission et en créant ainsi un exemple pour d'autres instances ; d'adapter les institutions aux impératifs de l'élargissement, de mettre au point de nouvelles formes de partenariat entre les différents niveaux de pouvoir en Europe et, enfin, d'apporter une contribution européenne distincte et active à l'élaboration d'une gouvernance mondiale; 2) une Europe stable s'exprimant d'une voix plus forte dans le monde : il s'agit d'oeuvrer au succès de l'élargissement et à la mise en place d'une réelle politique de coopération avec les candidats. Il s'agit également de chercher à établir une coopération plus étroite entre les institutions européennes et entre les États membres ainsi qu'à placer l'Europe à la pointe de la construction d'une nouvelle économie mondiale; 3) un nouvel agenda économique et social : il faut moderniser l'économie pour la faire entrer dans l'ère numérique, tout en favorisant l'emploi ainsi que le développement durable et enremodelant les systèmes de protection sociale pour construire une société équitable et soucieuse du bien-être de chacun; 4) une meilleure qualité de vie : il s'agit de répondre concrètement aux questions qui affectent la vie quotidienne des citoyens en particulier, l'environnement, la sûreté alimentaire, les droits des consommateurs, la justice et l'insécurité par rapport à la criminalité.